// BÉNÉFICIAIRE CHEF DE FILE

// CO-BÉNÉFICIAIRES

// INSTITUTIONS CONNEXES

Ministarstvo rada i mirovinskoga sustava – Inspektorat rada/ Ministère du travail et du système des pensions de la République de Croatie (Croatie), Federale Overheidsdienst Werkgelegenheid, Arbeid en Sociaal Overleg/Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale/Inspection du travail du Service public fédéral Emploi Travail et Concertation sociale (Belgique), Federazione Italiana Lavoratori Legno Edili e Affini/Fédération italienne des travailleurs du bois, du bâtiment, des industries extractives et assimilées (Italie), European Trade Union Institute/Institut européen des syndicats (Belgique), Ministrstvo za delo, družino, socialne zadeve in enake možnosti/Ministère du travail, de la famille, des affaires sociales et de l'égalité des chances de la République de Slovénie (Slovénie), Asociatia pentru Dialog, Ocupare si Migratie CONECT/CONECT Association pour l'emploi, le dialogue et les migrations (Roumanie)

CONTACT

Chef de projet: Kristina Toplak (ktoplak@zrc-sazu.si)
Contact: Cillo Rossana (rossana.cillo@unive.it)

ZRC SAZU - Centre de recherche scientifique de l'Académie slovène des sciences et des arts,
Novi trg 2, SI-1000 Ljubljana

Téléphone: + 386 (0)1/470–64–85
Fax: + 386 (0)1/425–78–02

Site internet: http://www.zrc-sazu.si/

Attaché de communication: Mihaela Aioanei (mihaela.aioanei@dri.snspa.ro)

Cette publication a bénéficié de l'appui financier du programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale « EaSI » (2014 - 2020). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page web http://ec.europa.eu/social/easi

Les informations fournies dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission Européenne.

Funded by the European Union

POOSH
Occupational Safety and Health of Posted Workers

POOSH

Sécurité et santé au travail des travailleurs détachés:

Décrire les défis actuels et futurs en matière de conditions de travail décentes et de bien-être des travailleurs dans les secteurs dangereux

POOSH - Sécurité et santé au travail des travailleurs détachés

1er janvier 2017 – 31 décembre 2018

La santé et sécurité au travail (SST) des travailleurs détachés est régie par l'article 3 de la Directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services et elle est indissociablement liée à la garantie de conditions de travail décentes. Le travailleur détaché est un travailleur qui, pendant une période limitée, exerce son travail sur le territoire d'un État membre autre que l'État dans lequel il/elle travaille habituellement (article 2 de la Directive 96/71/CE). Dans la plupart des cas, les infractions graves en matière de SST vont de pair avec des rémunérations insuffisantes, des temps de travail trop longs, le manque de périodes de repos, l'absence de prévention, le non-respect des dispositions en matière de sécurité sociale et d'assurance maladie et la sous-estimation des problèmes liés à la SST dans des lieux de travail culturellement et ethniquement diversifiés. Tout ceci comporte un taux accru d'accidents du travail, en particulier dans les métiers à haut risque, et peut avoir des conséquences à court ou à long terme (notamment épuisement, invalidité, maladies chroniques) sur la santé des travailleurs détachés.

OBJETIFS DU PROJET

// Renforcer la coopération transnationale entre les organismes nationaux compétents, les partenaires sociaux et les ONG s'occupant de la SST et des conditions de travail des travailleurs détachés, et ce en vue de partager les bonnes pratiques et les expériences, de discuter des modalités d'une coopération plus étroite, d'améliorer la coopération via le système IMI, de faciliter les initiatives multilatérales permettant de mieux surveiller et d'agir contre les violations des droits du travail, ainsi que d'élaborer des recommandations sur les politiques à suivre.

// Améliorer l'accès aux informations concernant les conditions de travail décentes et la SST des travailleurs détachés.

// Fournir une recherche exhaustive sur les points faibles de la SST des travailleurs détachés et la protection réglementaire en vigueur au sein des neuf pays de l'UE inclus dans le projet. En outre, l'équipe de recherche recueillera et examinera systématiquement les sources existantes sur les conditions de travail et la SST des travailleurs détachés dans l'UE.

GROUPES CIBLES

// Autorités et administrations publiques : ministères, inspections du travail.

// Partenaires sociaux : syndicats, associations patronales, employeurs.

// Travailleurs détachés.

// Autres acteurs : organisations non gouvernementales, caisses nationales d'assurance-maladie, think tanks / instituts de recherche.

ACTIONS DU PROJET

// Les actions prévues au titre de ce projet se concentrent sur la question des conditions de travail et de la SST des travailleurs détachés, un thème sous-documenté, sous-estimé et peu abordé.

// Tandis qu'à l'heure actuelle la recherche et les initiatives stratégiques ont tendance à se fixer sur des questions telles que l'évasion fiscale, les faux détachements, la fraude aux prestations sociales et les difficultés quant à la coopération et à l'échange d'informations entre les autorités nationales compétentes via le système IMI au sujet des violations des directives en la matière, plus d'attention devrait être accordée à la garantie de conditions de travail décentes, la santé et la sécurité au travail, l'évaluation des risques pour la santé, ainsi que des mesures de prévention et leur suivi.

RÉSULTATS ATTENDUS

// Coopération : 1 conférence transnationale, 3 visites conjointes, 1 table ronde, 4 réunions de projet, 5 ateliers nationaux de formation / renforcement des capacités.

// Activités d'échange d'informations : observatoire en ligne de la SST, plateforme d'échange d'informations en ligne, matériel pédagogique et d'information en 11 langues, 4 événements médiatiques de sensibilisation.

// Recherche : 9 études de cas nationales et un rapport comparatif final, 5 articles universitaires.